

M. le Président dit qu'il sera avisé aux moyens de donner suite à la proposition de M. Allmer.

M. Martin-Daussigny, prenant la parole, prévient le Comité qu'on s'occupe beaucoup, dans le monde savant, de recherches ayant pour but de désigner d'une manière aussi certaine que possible, le lieu où César passa la Saône pour aller combattre les Helvètes. En sa qualité de conservateur des Musées archéologiques, il a été invité à fournir tous les renseignements possibles aux personnes chargées de ce travail. M. Martin-Daussigny croit aider ces recherches en saisissant le Comité de cette question tout à fait à l'ordre du jour.

Il pense que, d'après ce qui est dit au premier livre des *Commentaires*, César ayant jeté un pont sur la Saône après avoir battu ou dispersé le quart des forces des Helvètes restés en-deçà de la rivière, ce pont dut être jeté de suite, et sur le lieu même où venait de se livrer la bataille. Cette opinion s'appuie sur le texte latin exprimant l'intention arrêtée du vainqueur d'atteindre le reste des troupes des Helvètes, ainsi que la terreur dont furent frappés ceux-ci en voyant qu'en un seul jour César avait accompli ce qu'ils avaient mis vingt fois autant de temps à exécuter (1).

Ainsi, pour retrouver le point où César passa la Saône, il faut premièrement chercher le lieu du combat.

Or, quoiqu'il soit dit dans les *Commentaires* que les Helvètes dispersés se réfugièrent dans les bois, et qu'il paraît probable que César, pressé d'atteindre les autres corps ennemis, ne se soit pas arrêté à faire enterrer les morts, nous devons croire cependant qu'il chargea un de ses offi-

(1) Hoc prælio facto, reliquas copias Helvetiorum ut consequi posset, pontem in Arare faciendum curat, atque ita exercitum transducit. Helvetii, repentinè ejus adventu commoti, cum id, quod ipsi diebus xx ægerrimè confecerant, ut flumen transirent, illum uno die fecisse intelligerent, legatos ad eum mittunt : (l. 1, c. 13).